BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 535

17 – CHARENTE-MARITIME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA ROCHELLE

Ventes et cessions

534 229 471 RCS La Rochelle.
ENVIROCAT.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 2040000.00 EUR.
Adresse : 69, Rue Montcalm, 17000 La Rochelle.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Aux termes d'un acte sous seing privé conclu par voie électronique en date du 6 juin 2023, les sociétés MSSA, société par actions simplifiée au capital de 6.908.000 euros, dont le siège social est situé à SAINT-MARCEL (73600), Pomblière, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHAMBERY sous le numéro 410 219 042 (« MSSA ») et ENVIROCAT, société par actions simplifiée au capital de 2.040.000 euros, dont le siège social est situé à LA ROCHELLE (17000), 69 rue Montcalm, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LA ROCHELLE sous le numéro 534 229 471 (« ENVIROCAT »), ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société ENVIROCAT par la société MSSA. Aux termes de ce projet de traité de fusion, la société ENVIROCAT, ferait apport à la société MSSA de la totalité de son actif à charge pour la société MSSA de reprendre la totalité du passif de la société ENVIROCAT. Ledit projet a été établi notamment sous la condition suspensive de son approbation et de la constatation de la réalisation définitive de la fusion par l'associée unique de la société MSSA. Evaluation de l'actif et du passif de la société ENVIROCAT, Société Absorbée dont la transmission à la société MSSA est prévue : -Montant de l'actif : 8.471.836 euros -Montant du passif : 3.088.944 euros Soit un actif net à transmettre de : 5.382.892 euros. Augmentation du capital de la société MSSA, Société Absorbante : Aucun rapport d'échange des droits sociaux n'a été établi : il n'y a donc aucune augmentation de capital ni aucune prime d'émission. En effet, la société ALKALINE, société par actions simplifiée au capital de 10.909.861 euros, dont le siège social est situé à SAINT-MARCEL (73600), Pomblière, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de CHAMBERY sous le numéro 438 014 912, détient l'intégralité du capital social de la Société Absorbée et de la Société Absorbante de sorte que les dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce soient spécialement applicables. La contrepartie des apports, à savoir l'actif net apporté, soit la somme de 5.382.892 euros, sera inscrite au compte « Report à Nouveau » de la Société Absorbante. Effet de la fusion : La fusion prendrait effet juridiquement à la date de constatation de la réalisation de la fusion par la Société Absorbante et rétroactivement au 1er janvier 2023 du point de vue comptable et fiscal. En conséquence, toutes les opérations

actives et passives effectuées par la société ENVIROCAT depuis le 1er janvier 2023 jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion seront considérées comme accomplies par la société MSSA. La société ENVIROCAT sera dissoute de plein droit, sans liquidation, au jour de la réalisation définitive de la fusion. Délai d'opposition des créanciers : Les créanciers des sociétés MSSA et ENVIROCAT dont la créance est antérieure au présent avis pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et les délais prévus par les articles L.236-14 et R.236-8 du Code de commerce. Dépôt du projet de traité de fusion : Le projet de traité de fusion établi le 6 juin 2023 a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHELLE le 29/06/2023 pour la Société Absorbée et au Greffe du Tribunal de Commerce de CHAMBERY le 28/06/2023 pour la Société Absorbante..

